

A2C NANTES

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : Boulevard du Vendée Globe
Centre 5^e avenue
LE CHATEAU D'OLONNE
85180 LES SABLES D'OLONNE
828 404 913 RCS LA ROCHE SUR YON

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2025

LES SOUSSIGNES :

La Société Assurances Couleurs Courtage Vendée,
La Société Luck'Ynvest,
Madame Candice Blaineau,
Monsieur Ludovic Leflèche,
Monsieur Christophe Robin,

Détenant ensemble 1 500 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée A2C NANTES désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A2C NANTES et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport du président,
- Le texte des projets de décisions,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social au 1^{er} mai et 30 avril, en lieu et place des 1^{er} janvier et 31 décembre.

L'exercice en cours aura donc une durée exceptionnelle de seize (16) mois et sera clos le 30 avril 2026 en lieu et place du 31 décembre 2025.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 6 - EXERCICE SOCIAL

*L'exercice social commence le **1^{er} mai** et se termine le **30 avril** de chaque année. »*

Le deuxième paragraphe est supprimé.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations dématérialisé et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait aux SABLES D'OLONNE
Le 12 novembre 2025

La Société Assurances Couleurs Courtage Vendée,
Représentée par son Président M. Jean-Philippe CERVERA

Signé par :

243515C9086846E...

La Société Luck'Ynvest,
Représentée par son Président M. Ludovic LEFLECHE

DocuSigned by:

BD4730D445BC484...

Madame Candice Blaineau

Signé par :

0D5A6DD3F39A4AD...

Monsieur Ludovic Leflèche

DocuSigned by:

BD4730D445BC484...

Monsieur Christophe Robin

Signé par :

FFB21DCF8296430...